

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 16
Septembre 2013

Le Port de plaisance de la CREA : une capacité doublée

La capacité doublée et de nombreux services supplémentaires

Le port de plaisance **propose désormais 100 anneaux au lieu des 60 auparavant.** Un ponton supplémentaire vient d'être créé et les autres pontons consolidés.

De nombreux services supplémentaires facilitent désormais le quotidien des plaisanciers : **une rampe de mise à l'eau, une aire de carénage pour entretenir les bateaux et une station de carburant.**

La réhabilitation complète du bâtiment d'accueil est actuellement en cours. Des sanitaires supplémentaires seront créés, et des bureaux pour accueillir la brigade fluviale de la gendarmerie seront aménagés et un hangar pour le matériel sera construit avant la fin de l'année.



PORT DE PLAISANCE
ROUEN



Le Port de plaisance de la CREA : une capacité doublée

Un succès confirmé durant cet été

Durant les 10 jours de l'Armada, le Port de plaisance a connu de fortes affluences avec l'accueil de 74 bateaux. Ces navires de passage étaient principalement originaires de la région parisienne ou de départements autre que la Seine-Maritime. Ils se sont **ajoutés aux 80 bateaux déjà amarrés dans le port.**

Pendant les périodes de pointe, les bateaux sont mis « à couple » et le port de plaisance peut ainsi accueillir jusqu'à 200 bateaux.

Au cours du printemps 2013, près de 30% des escales ont été effectuées par des bateaux provenant d'Angleterre et la durée moyenne d'escale était de 5 jours. Les contrats annuels ou mensuels sont conclus eux en majorité avec des habitants de la CREA.

Enfin, en juillet et en août, **le port a accueilli 133 escales, ce qui représente 231 passagers et 451 nuitées.**

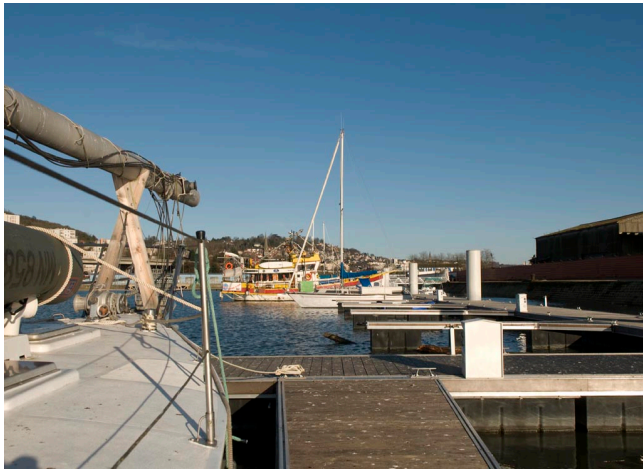
Par ailleurs le port de plaisance a accueilli 2 animations cette année :

- La Fête du Nautisme en mai en partenariat avec le Yacht Club Rouen 76 :
141 baptêmes nautiques ont été réalisés,
- Des croisières solaires en juillet/août avec l'Association Concept Hélios :
80 passagers ont ainsi pu découvrir la navigation solaire et le port de plaisance.

Ces chiffres positifs confirment la montée en puissance du port de plaisance depuis sa création en 2008. Il est aujourd'hui pratiquement complet tout au long de l'année. Il accueille des plaisanciers régionaux, du bassin parisien et également britanniques.

Le Port de plaisance de la CREA : une capacité doublée

Un atout de plus pour l'attractivité des bords de Seine



Le Port de Plaisance complète parfaitement le projet d'extension du cœur d'agglomération vers l'Ouest. Avec le 106, le Kindarena ou l'écoquartier Flaubert, le succès du Port permet de rendre les quais de Seine plus attractifs et revalorise un espace portuaire délaissé. Le bassin, inutilisable depuis la seconde Guerre Mondiale car encombré par des épaves qui ont été enlevées, a retrouvé une seconde vie. Le port de plaisance de la CREA est un atout indéniable pour l'attractivité touristique de notre territoire.

Les avantages du port de Plaisance

- seule escale fluviale entre Paris et la mer : pour attirer les plaisanciers du territoire mais aussi parisiens, anglais...
- Prix attractifs, (inférieurs à la majorité des autres ports)
- Services rendus inclus dans le prix de location (cale de mise à l'eau, sanitaires, espace cuisine complet, mise à disposition lave-linge/sèche-linge)
- permet aux bateaux en général de ne pas démâter
- proximité du centre ville, des Docks 76 avec ses nombreux commerces
- développement de nombreux services pour les plaisanciers

Un atout touristique majeur

Développer le tourisme sur l'ensemble du territoire est une priorité de la CREA.

Le tourisme est un gage d'attractivité et de création d'emplois non délocalisables.

Le Port de plaisance de la CREA : une capacité doublée

Patrimoine historique, variété des paysages, art de vivre, gastronomie... notre territoire possède une belle palette d'atouts touristiques.

Grâce à l'agrandissement, le port de plaisance va à nouveau pouvoir se développer, **l'objectif étant de créer un véritable pôle de plaisance autour du site.**

Budget des travaux

Le budget pour l'ensemble des travaux d'agrandissement (pontons, nouveaux services, réhabilitation de la capitainerie) est de 2,5 millions d'euros, pris en charge à 50% par la CREA, 25% par la Région et 25% par le Département.

Contact

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr